

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

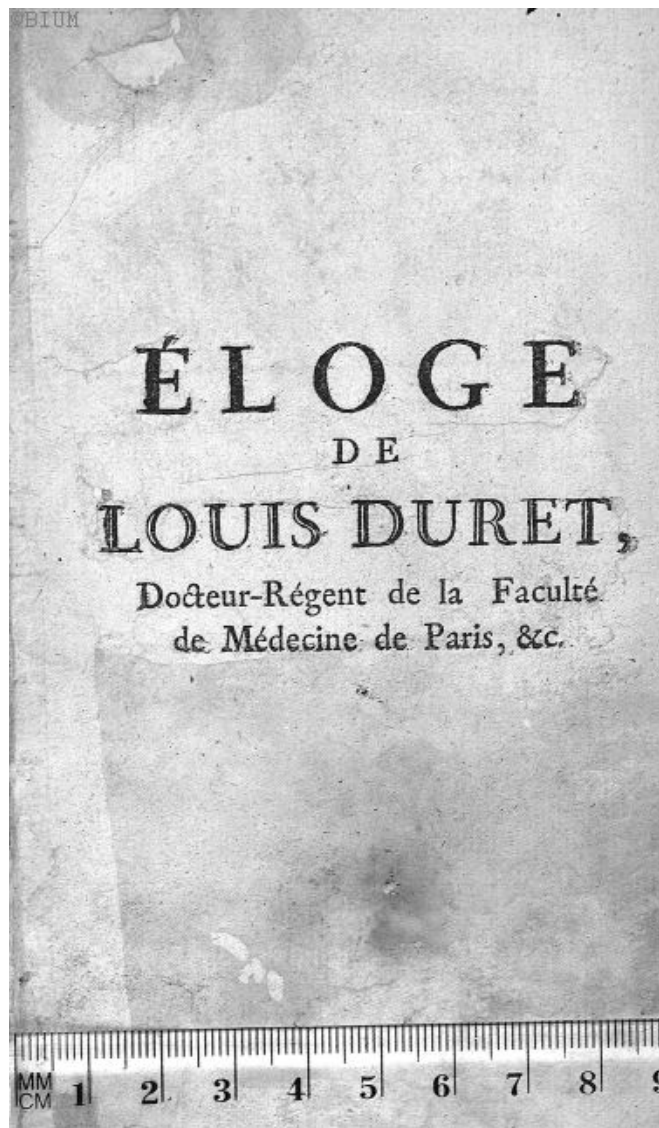
**Chomel, Jean Baptiste Louis. Eloge  
de louis Duret, médecin célèbre sus  
Charles IX et Henri II,...**

*Paris, A.M. Lottin, 1765.*

*Cote : 90945*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x21x01>



---

*On trouve chez le même Libraire,  
un autre Ouvrage de l'Auteur de  
Eloge, intitulé : Essai historique sur la  
Médecine en France, vol. in-12, reli.  
2 liv. 10 sols.*

---

# ÉLOGE DE LOUIS DURET, MÉDECIN CÉLÈBRE

*sous CHARLES IX & HENRI III :*

Ouvrage qui, au jugement de la Faculté  
de Médecine de Paris, a remporté  
le prix proposé cette année.

*Par M. J. B. L. CHOMEZ, Conseiller, Médecin vétéran  
ordinaire du Roi, Docteur-Régent, & ancien Doyen  
de la Faculté de Médecine de Paris, Associé honoraire  
du Collège Royal des Médecins de Nancy.*

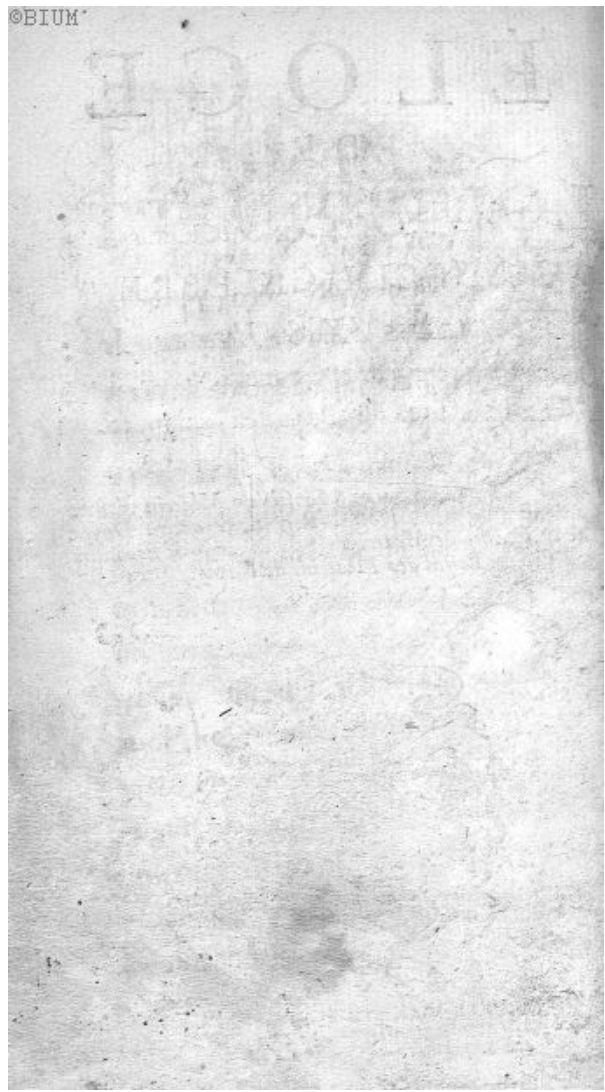
[ *Historia, quoquo modo scripta, delectat.  
Plin. Epist. 8. Lib.* ]



A PARIS;

Chez AUGUSTIN-MARTIN LOTTIN, l'Aîné, Libraire  
& Imprimeur de Monseigneur le Duc de BERRY,  
rue S. Jacques, près S. Yves, au Coq.

M. DCC. LXV.



---

---

## PRÉFACE.

LA FACULTÉ de Médecine annonça, l'année dernière, pour la première fois, qu'un Anonyme donnoit un Prix de trois cens livres à qui feroit le meilleur *Eloge de Louis Duret*. J'ai profité du loisir de la belle saison pour y travailler. Mon Ouvrage a été approuvé des Commissaires qui l'ont examiné, couronné en conséquence par la Faculté assemblée le 18 Octobre dernier, jour de S. Luc. J'ai lu l'Eloge. Mes Confrères ont applaudi au jugement déjà rendu. Je cours aujourd'hui les grands risques de l'impression. Le Public voudra-t-il



bien avoir pour moi la même indulgence que la Faculté ?

En l'attendant avec confiance, puisque je fais imprimer, je crois devoir répondre à quelques objections qu'on a faites contre le projet de faire des Eloges. Couvrir la carrière ouverte par l'Anonyme, c'est approuver son dessein. Je puis défendre mon avis.

On voudroit, dit-on, que les Docteurs de la Faculté fussent exclus du concours. Mais, sans doute, en voulant faire naître dans les âmes bien-nées le désir honnête d'être un jour le sujet d'un Eloge fondé sur le mérite & la vertu, on a cherché aussi à exciter, dans une nombreuse Compagnie, l'émulation de bien faire, & sur-tout

l'envie de célébrer avec reconnaissance des Confrères, qui auront servi de modèle ou de conducteur dans une carrière très-pénible. D'ailleurs, qui peut parler des Médecins aussi-bien que les Médecins mêmes, apprécier leur mérite & connoître leurs Ouvrages ?

On peut encore assurer que ces Eloges de Médecins fourniront plus d'un moyen de parler de l'immensité des connoissances qu'exige la Médecine de la part de ceux qui veulent y devenir habiles. N'aura-t-on pas alors plus d'une occasion de passer en revue la Physique, l'Histoire Naturelle, l'Anatomie, la Chymie, la Chirurgie ; & , ce qui est infiniment



au-dessus de toutes ces connoissances, quelques supérieures qu'elles soient, ne faudra-t-il pas toujours traiter du grand art de guérir, fondé sur l'histoire entière des maladies, & sur l'expérience?

Enfin, on y parlera de l'état de la Médecine dans le siècle où vivoit celui dont l'Eloge sera indiqué. Je le demande à tout homme sensé, ne faudra-t-il pas un Médecin, & un Médecin de Paris, à portée de rechercher, de consulter les grandes Bibliothèques, secours dont manquent les Provinces? Au reste, nul Médecin n'est exclu du concours, étranger ou régnicole.

On objecte aussi qu'il vaudroit mieux faire une dissertation sur

un point de Médecine important.  
Mais, dans une Licence ordinaire de deux ans, on soutient au moins trente thèses qui toutes roulent sur un point de Médecine bien discuté, bien éclairci & toujours nouveau, autant qu'il est possible, ou du moins traité d'une manière neuve, assorti aux nouvelles découvertes, & à la théorie la plus universellement adoptée.

Ces thèses bien écrites, bien défendues sont néanmoins aujourd'hui, il en faut convenir, peu du goût du Public. Autrefois les Ecoles de Médecine étoient très-fréquentées. Aux moindres actes qui s'y soutenoient le concours étoit grand. L'émulation croissoit en proportion. Elle gagnoit même

a 5

*x*      *P R E F A C E.*

les Docteurs. On ne disputoit point à une thèse sans un discours préliminaire. Le beau latin , la nature des choses intéressantes , la manière de les présenter , tout invitoit à les entendre. Maintenant les choses sont changées , & il faut , à la plûpart des Docteurs de la Faculté , tout le zèle qui les anime , & pour soutenir l'ancien lustre de leurs Ecoles , & pour lutter contre le refroidissement qui gagne , & qui , en décriant tout le latin en général , va jusqu'à prétendre mépriser toute espèce d'Ecole en particulier.

Voilà les circonstances vraies & exactes , dans lesquelles un Anonyme a demandé qu'à la S. Luc la Faculté , dans son assemblée

générale, fit lire l'Eloge d'un de ses plus illustres Médecins. Quoique, suivant la coutume, on donne le choix de la langue françoise ou latine, il est plus que probable, que l'Eloge sera toujours fait en françois.

Dès ce moment on excitera la curiosité d'un certain Public qui aime à parler de tout, qui se croit en droit de fixer la fortune de tout établissement & de toute Société littéraire, qui assure même que tout ce qui se fait dans les Ecoles est équivalent à rien ou à fort peu de chose. Alors il se tournera du côté de la Faculté de Médecine, trouvera qu'elle mérite son attention, que c'est en effet une Compagnie qui rassemble

un grand nombre d'hommes sages, vertueux, sçavans, désintéressés, appliqués à leur profession, occupés en tout temps, sans relâche, au vrai bien public, au soulagement de l'humanité, qui méritent enfin la bienveillance du Gouvernement.

Ceux de nos Confrères qui approchent davantage le Roi, ce Prince si chéri de ses Peuples, & plus encore de ceux qui ont le bonheur de l'environner, solliciteront Sa Majesté en faveur d'une science dont elle aime à s'entretenir souvent, & dont Elle parle avec une exactitude qui étonne toujours les gens de l'Art.

Alors on attirera les regards bienfaisans du Monarque sur la



Faculté de Médecine, jusqu'à présent un peu abandonnée, tandis que toutes les Académies littéraires sont splendidement logées, richement dotées, & qu'en dernier lieu la Faculté des Arts, qui, en conséquence du *Gratis*, étoit déjà pourvue abondamment de pensions pour tous ses Professeurs, vient d'être comblée par le don du plus vaste & du plus magnifique Collège de la Capitale.

On peut donc espérer de voir le prix fondé de manière ou d'autre. On fera des Eloges, & les Médecins de la Faculté seront admis au concours. Chaque siècle fournira au moins deux ou trois Médecins. On propose pour l'année prochaine l'*Eloge de*

*Gonthier d'Andernac.* Il paroît donc qu'on s'occupe actuellement du siècle de François I. Ce siècle est celui du renouvellement des lettres en France. Il faut célébrer, détailler le plus qu'il est possible, ce grand événement, en développer les causes, en fixer l'état : si cette époque fut favorable aux sciences, elle fut aussi fort glorieuse pour la Faculté de Médecine. Outre la grande part qu'elle eut à la découverte & à la traduction des Livres grecs, lors de la fondation du Collège Royal, outre ses Professeurs en Médecine, elle avoit des Professeurs d'Arabe, de Grec, de Philosophie, & même d'Eloquence.

Depuis François I jusqu'aux

siècles de Louis XIII & de Louis XIV, la Médecine des Grecs bien connue, bien développée, a eu ses défenseurs & ses adhérens. L'Ecole des Arabes s'est peu à peu éclipée, ne se défendant plus que dans quelques Universités provinciales & étrangères. Cet intervalle de temps fournira beaucoup de grands Médecins.

Succédera le temps de la découverte de la circulation du sang, & d'un grand nombre d'autres connoissances essentielles en Anatomie, en Histoire Naturelle, en Chymie..... Pourquoi la Médecine-pratique a-t-elle gagné si peu à toutes ces découvertes ? Comment fit-on la stupide épreuve de la transfusion du sang ? Pourquoi

xvj *P R E F A C E.*

se livra-t-on à tant de systêmes ? Ne crut-on pas , mal-à-propos , que la circulation du sang expliquoit tout , remédioit à tout , remplaçoit tout , & conséquemment qu'il falloit abandonner les ventouses , les sétons , les cautères , les scarifications , les choix des vaisseaux dans la saignée , &c ?

Après ces siècles viendra enfin celui-ci ; & déjà l'on s'indique l'un à l'autre tels & tels Médecins qui feront fort bien un jour la matière d'un bel Eloge. Mais comment rendra-t-on raison de mille contradictions ? On trouvera beaucoup plus de lumières en Médecine , la matière médicale augmentée d'un grand nombre de remèdes bien éprouvés par le temps & l'expérience ,

enrichie de l'ipécacuanha du quinquina , du simarouba , des différentes préparations d'antimoine , enfin du mercure bien travaillé , presque devenu d'un usage trop commode & trop simple, & par-là plus dangereux qu'on ne pense communément , parce qu'on le donne sans assez de précautions. On s'apercevra facilement qu'il y a beaucoup plus d'assurance & de certitude dans le traitement de toutes les espèces de maladies aiguës ; qu'il y a quelques maladies chroniques mieux caractérisées, mieux connues, guéries radicalement , telles que le scorbut , les maladies vénériennes..... & cependant la Médecine devenue beaucoup plus difficile



xviiij *P R E F A C E.*

faire! A chaque pas des charlatans!  
Le Public plus décidé, plus tran-  
chant, voulant absolument faire la  
fortune des Médecins qu'il a choi-  
sis, & sur le choix desquels il est aussi  
peu difficile que peu connoisseur!

Voilà le cahos qu'auront à de-  
velopper ceux qui feront des Elo-  
ges dans chaque siècle différent,  
& ce travail deviendra beaucoup  
plus épineux, si on remonte jus-  
qu'aux premiers siècles.

Mais je voulois faire une Pré-  
face; je differte, & les disserta-  
tions me déplaisent. Je finis donc,  
& dis seulement un mot de l'Eloge  
de DURET.

Je n'ai point supprimé le latin  
qui m'a servi d'autorité; je n'ai  
fait que le renvoyer au bas des

pages, parce qu'on l'auroit trouvé déplacé dans le courant de l'Ouvrage. Je l'ai conservé, parce que mon travail est destiné principalement pour les jeunes Médecins. En comparant le latin avec le françois, ils verront facilement combien il lui est supérieur. Si je ne me trompe, Duret avoit un style presque semblable à celui de Tacite. Je ne me pique pas d'avoir sçu le rendre. On peut maintenant me juger.

---

*Les Armes de LOUIS DURET ;  
que l'on voit au Frontispice , sont  
d'azur , à trois diamans taillés en  
lozange d'argent , chatonnés d'or ;  
& , au cœur de l'écu , un souci d'or  
feuillé de sinople ; pour cimier un  
Lion naissant d'or ; avec la Devise :  
Duro , dum Sydera cerno.*

Communiqué par *M. B. N. Bertrand*,  
Docteur , Régent de la Faculté de  
Médecine de Paris.

---



# ÉLOGE

DE

**LOUIS DURET,**

ANCIEN DOCTEUR-RÉGENT

de la Faculté de Médecine de Paris,

*MEDECIN CÉLÈBRE*

*sous les Regnes*

*de CHARLES IX & de HENRI III.*

**L**OUIS DURET nâquit à Baugé-la-Ville l'an 1527. Il étoit le second fils de Jean Duret, Gentilhomme & Seigneur de Montanet en Piémont. Son aîné se nommoit *Jean-Claude*, & son cadet *Pierre*.

A

La maison de son père étant dérangée & chargée de procès, Louis la quitta de bonne heure, & vint à Paris. Sa jeunesse se passa à apprendre les langues sçavantes dans les meilleures sources. Il possédoit le grec si parfaitement, qu'il a souvent corrigé & rétabli un grand nombre de passages d'Hippocrate, mal entendus des Copistes & des Traducteurs. Il parloit latin avec beaucoup de grace & de facilité, mêlant dans son style, sans affectation & sans pédanterie, des phrases entières des Auteurs les plus célèbres. L'arabe même ne lui étoit pas inconnu; il lisoit Avicenne dans sa langue naturelle.

Son siècle étoit celui de François I, siècle souvent comparé à ceux d'Alexandre & d'Auguste, & qui ne perdoit rien à la comparaison. Duret étoit lié intimement avec les Sçavans illustres



qui travailloient alors avec tant de succès au renouvellement des lettres.

Ses talens le firent connoître de bonne heure , & lui méritèrent l'honneur distingué de former à l'Etat l'homme de son temps qui avoit le plus d'esprit , d'éloquence , & qui étoit le plus estimable à tous égards , l'ami de son Maître , le chef du premier Corps de la Magistrature en France , & chef dans les temps les plus orageux. Duret avoit été chargé de l'éducation d'Achille de Harlai , mort premier Président du Parlement de Paris au temps de la Ligue.

L'emploi d'Instituteur étoit alors autrement regardé qu'il ne l'est aujourd'hui. Cette différence étoit l'effet sans doute d'un Statut de l'Université , duquel on ne s'écartoit jamais. Tout homme de lettres étoit obligé par serment d'enseigner , avant de parvenir

au grade de Maître ou Docteur, dans une des Facultés de l'Université. Ainsi un Cardinal, un Evêque, un Magistrat, un Théologien, un Médecin, un Jurisconsulte, tous avoient enseigné, au moins deux ans, les Humanités ou la Philosophie. Ceux qui s'acquittoient de ce devoir avec honneur acqéroient dès-lors une célébrité qui contribuoit beaucoup à leur avancement, quelque parti qu'ils prissent. Il y avoit encore un usage reçu dans l'Université, & ce n'est plus que dans la Faculté de Droit qu'on en trouve quelques vestiges. Lorsqu'on avoit choisi le genre d'Etude pour lequel on se sentoit le plus d'attrait, on s'attachoit particulièrement à un Docteur-Régent, c'est-à-dire à un Maître qui se chargeoit d'enseigner. Ce Docteur devenoit le Conducteur des Etudes de l'Aspirant; il le présentoit aux Grades; il répondoit

de lui, de sa probité, de ses mœurs, souvent même l'Aspirant demeurait chez lui. Les petits Collèges servoient de retraite à ces Maîtres & à ces Ecoles particulières; d'autant mieux que l'enceinte de ces Collèges avoit beaucoup de franchises, & que les Maîtres qui se chargeoient de l'enseignement avoient de grands Privilèges.

Duret, s'étant destiné vers l'âge de dix-neuf ans à l'Etude de la Médecine, s'attacha à Jacques Houlier d'Etampes, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. M. de Thou, dans ses *Mémoires*, parle très avantageusement d'Houlier. Il dit que ce Docteur étoit né riche & à son aise; que ne se souciant ni de pratiques, ni de malades, il s'étoit ménagé plus de temps pour l'Etude à laquelle il avoit apporté beaucoup d'application, de jugement & de sagacité. Il ajoute qu'avec un

grand fonds de connoiffances ainfi acquifes, Houlier fe chargeoit plus volontiers des malades défefpérés ou abandonnés par fes Confreres, trop diffipés & diftraits par la multitude de ceux qu'ils vifitoient chaque jour dans une Ville auffi peuplée que Paris.

Houlier fut le Maître que fe choifit prudemment Duret, & dont il prit long-temps les Leçons. Lorsque par la fuite il devint Profefleur au Collège Royal, il crut qu'il étoit utile au bien public & très-avantageux à fes Difciples de leur dicter les Leçons qu'il en avoit reçu : mais le ftyle d'Houlier étant trop ferré, trop concis, nullement à la portée des Etudians, Duret accompagna le Texte de fon Maître de fçavantes Remarques & d'un Commentaire fort ample, où l'on trouve beaucoup d'érudition, une grande connoiffance des Maladies, & une

singulière habileté dans leur traitement.

Elevé le dernier Juin 1552 au grade de Licentié, & le 12 Septembre suivant à celui de Docteur dans la Faculté de Médecine de Paris, Duret commença presqu'aussi-tôt, à l'exemple d'Houlier son Maître, de Fernel, de Sylvius, & de tout ce qu'il y avoit alors de Médecins célèbres, à enseigner la Médecine. La pratique la plus étendue & la plus assujettissante ne fut jamais pour lui un obstacle ou un prétexte qui put le dispenser d'enseigner; persuadé que l'étude assidue qu'il étoit forcé de cultiver pour être excellent Professeur, lui étoit aussi nécessaire pour être habile Praticien, & l'empêcher de tomber dans l'empirisme.

On a peine à concevoir comment Duret pouvoit fournir tout à la fois à l'éducation de ses enfans, qui tous sont devenus sçavants & habiles dans les



différentes Professions qu'ils ont embrassées, au devoir pénible de Professeur du Collège Royal, dont il a rempli la place depuis 1568, qu'il succéda à Jacques Goupyl, jusqu'en 1586 qu'il mourut; & enfin à une pratique sans bornes, ayant été Médecin ordinaire de Charles IX & de Henri III, & le plus employé de tous ses Confrères. Mais on sçait, par ses Elèves ou par ses Contemporains, que Duret étoit un de ces génies rares qu'on ne voit paroître que dans l'espace de plusieurs siècles. Il passoit sa vie à enseigner, à écrire, à pratiquer; & ce n'étoit point l'amour de la gloire ou son intérêt particulier qui lui servoient de motif dans ses travaux, mais le seul bien public. Il n'a fait presque que suivre le plan dressé par son Maître Houlier, commenter ses Ouvrages, & aucuns de ses écrits n'a vu le jour de son vivant.

Simon de Malmedy, Médecin de la Faculté de Paris, Professeur d'Eloquence au Collège Royal, qui le connoissoit particulièrement, en faisant son Eloge, assure qu'il avoit professé la Médecine pendant vingt-sept ans: ainsi peu de temps après avoir reçu le Grade de Docteur, & lorsqu'il s'étoit cru un fonds suffisant pour entrer dans cette pénible carrière, Louis Duret avoit commencé à enseigner, onze ans avant d'être nommé à la place de Professeur Royal. Nous détaillerons bien-tôt la nature des Ouvrages qui sont sortis de sa plume, & nous prouverons que son temps avoit été bien employé. Rarement les Médecins, chargés de l'enseignement public, s'adonnent beaucoup à la pratique, du moins à une pratique fort étendue; soit qu'ils soient attirés & retenus dans leur cabinet par la douceur de l'étude; soit que véritablement

A 5

il soit presqu'impossible d'enseigner & de suivre tout à la fois avec exactitude un grand nombre de malades. La pratique de la Médecine exige à chaque heure, à chaque instant de la journée, des soins actifs, suivis, redoublés; rien au monde de plus fatiguant. C'en étoit donc assez pour interdire à Duret une étude aussi vaste, aussi compliquée que l'étoit celle à laquelle il s'est livré toute sa vie, ou c'en étoit assez pour le détourner de la pratique.

Rien cependant n'est plus constant que Duret étoit très-employé à la Cour & à la Ville. Médecin ordinaire de Charles IX & de Henri III, il s'occupoit des devoirs de sa charge. Henri III l'aimoit particulièrement, cherchoit à lui en donner des preuves singulières & distinguées, & ne s'en séparoit pas facilement. Quelques Mémoires particuliers assurent même que

Duret affistoit à tous ses repas ; ce qui sans doute l'a fait croire son premier Médecin.

Dans son *Commentaire sur le Traité des Maladies d'Houlier*, il paroît qu'il étoit Médecin du Cardinal de Bourbon, du Maréchal de Briffac, du Maréchal de Trésmes, du Prince de la Roche-sur-Yon, du Chancelier de l'Hôpital & de ses enfans. Il cite des Observations faites au lit de différens malades, Præsidents de la Chambre des Comptes, Conseillers au Parlement, Receveurs généraux des Finances, &c.

Il faut convenir que malgré l'étendue de ses lumières, une vie aussi active & aussi laborieuse, dut beaucoup affoiblir son tempérament & avancer ses jours. Il est probable que ce fut par la poitrine ou par quelque maladie de langueur, qu'il termina sa carrière. Il avoit prévu & même annoncé sa fin.

Il en vit arriver le moment avec tranquillité. Il dit adieu à sa femme & à ses enfans, leur parla de la bonté & de la miséricorde de l'Être suprême, & rendit l'ame, comme s'il étoit entré dans un sommeil tranquille, l'an 1586, le 22 Janvier, âgé de 59 ans. Il est enterré à S. Nicolas-des-Champs.

De Louis Duret & de Demoiselle Jeanne Rochin sa femme, sont issus trois garçons & une fille, *Jean, Louis & Claude Duret*, & *Jeanne Duret* mariée à Arnoult de l'Isle, gentilhomme du pays de Cleves, premier Professeur d'Arabe au Collège Royal.

Louis Duret étoit d'une belle figure, parloit avec éloquence, le ton de sa voix étoit celui d'un Orateur. Il avoit une mémoire prodigieuse. Il sçavoit toutes les Œuvres d'Hippocrate par cœur, & ne manquoit jamais de le citer, en rapprochant ses observations



de celle de ce Prince de la Médecine, avec lequel il aimoit à se trouver d'accord. Par-tout il parle de ce grand homme de l'antiquité avec une vénération singulière. C'est toujours l'épithète de *Summus præceptor*, ou celle de *Dictator*, qu'il lui donne. Il est fort rare qu'il se serve du mot de *Divinus*, que plusieurs Auteurs prodiguent à Hippocrate, & qui sent trop le ridicule du Paganisme qui défiolt tout. Lorsqu'il cite son maître Houlier, pour lequel il témoigne beaucoup de respect & de reconnoissance, il dit simplement *Magister*, ou *Author noster*.

Un Auteur se peint dans ses Ouvrages; on y discerne le caractère de son cœur & de son esprit. Sans crainte de passer pour enthousiaste, nous osons dire (après avoir lu plusieurs fois & avec attention les Ouvrages de Duret) qu'il étoit vraiment Philosophe, &

Philosophe chrétien, éloigné de l'incrédulité & de la superstition. Comme Philosophe il parloit peu, mais avec réserve & modération. Jamais il ne lui échape rien contre qui que ce soit, rien qui fente l'humeur ou la satyre. Il vouloit toujours aller au bien; il n'étoit point fâché de rencontrer parmi les Médecins différence ou même contradiction d'avis & d'opinions. La vérité souvent y gagne; mais il étoit détestable, selon lui, qu'il n'y eut pas toujours même accord de volonté. Son mot favori, (& souvent un mot peint ou décele celui qui le dit) étoit *Bona est inter Medicos opinionum dissensio, pessima voluntatum*, (p. 203, in Coac. Hipp.)

Comme Philosophe Chrétien, il ne reconnoît dans la Nature que l'action de Dieu : *Natura ipsa Dei vis est*. En parlant de l'année climacterique, à laquelle il est bien éloigné d'ajouter la

moindre croyance , il assure que tout Chrétien est fortement persuadé que Dieu l'a créé pour le servir tant qu'il le juge à propos , & que c'est lui qui a donné du sentiment & de l'ame à la Nature autant qu'elle en a besoin pour remplir toute justice & tout devoir. <sup>a</sup>

Quoique l'Astrologie fut fort accréditée du temps de Duret , partout il fronde les calculs des Astrologues , & prouve fort bien qu'ils sont contraires à la puissance de Dieu , à sa parole & à la foi des Chrétiens.

Il ne croit point enfin que les Médecins puissent se dispenser d'annoncer la mort à leurs malades , pour peu qu'ils en soient menacés , même dans l'éloignement <sup>b</sup>.

<sup>a</sup> *Est enim pia & vera persuasio Christianorum, omnes homines ed conditos esse à Deo, ut pro se quisque auctori suo tandiù inserviant, quoad ipsi visum est, & quantum natura vivacitatis concessit ad obeunda justitiæ & pietatis officia.....*

<sup>b</sup> *Prudentis est Medici non solum funestos*

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la personne de Louis Duret, afin de parler de ses Ouvrages, & de la maniere de pratiquer la Médecine dans les maladies aiguës & dans les maladies chroniques, article intéressant pour le public & les Médecins auxquels il est destiné.

*exitus providere morborum ; sed ipsam quoque mortem iis indicare qui proximè absunt à fine. Ac non id quidem cum animam desperati agunt ; id enim faciunt idiota ; sed cum in spe vivitur longioris vite aut etiam adhuc retinendæ salutis.*

Le 9 Mars 1707 parut une Ordonnance de M. le Cardinal de Noailles, qui engageoit les Médecins de se conformer aux Decrets des Conciles de l'Eglise, notamment à celui de Letran, sous le Pape Honoré III, à un Concile tenu à Paris en 1429, & plusieurs autres Conciles Provinciaux, qui tous enjoignent aux Médecins d'avertir leurs Malades du danger de leurs maladies, & de penser à leur conscience.....

Le 16 du mois de Février 1712 M. le Cardinal crut devoir renouveler son Ordonnance, & elle fut confirmée, le 8 Mars même année, par une Déclaration du Roi Louis XIV, registrée au Parlement sur les conclusions du Procureur Général le 7 Avril suivant. Ainsi, le Sacerdoce & l'Empire concourent également à faire aux Médecins une loi à laquelle ils doivent obéir.

---

---

# NOTICE

DES OUVRAGES

DE LOUIS DURET.

Nous ne connoissons que trois Ouvrages sortis de la plume de Louis Duret, & donnés au Public après sa mort ; le *Commentaire sur les Coaques d'Hippocrate*, mis au jour par son fils Jean Duret ; un autre *sur le Traité des Maladies d'Houlier*, donné au Public par René Chartier, l'infatigable Editeur d'Hippocrate & de Galien, à la fin duquel on trouve l'esprit de Duret sous le titre de *Theoremes* ; & un troisième Ouvrage imprimé par les soins de Pierre Girardet, Médecin de la Faculté de Paris : dans ce dernier Ouvrage on trouve une traduction du livre



d'Hippocrate sur la Purgation , trois Livres de la Diète ou du Régime de vivre dans les Maladies aiguës , auxquels Duret a ajouté une traduction & une explication du second Livre des Epidémies d'Hippocrate première constitution. Outre ces Ouvrages Duret avoit fait un Commentaire sur les six premières Sections des Aphorismes d'Hippocrate , & il avoit dicté un Traité des Maladies des Femmes ; mais ils se trouvent perdus.

Celui de tous ces Ouvrages qui a fait le plus d'honneur à M. Duret , & qu'on a réimprimé au moins jusqu'à six fois , est son *Commentaire sur les Coaques d'Hippocrate*. Tout le monde sçait que ce Livre , donné par les Disciples d'Hippocrate après sa mort & d'après ses observations faites dans l'île de Cos sa patrie , est un Recueil immense de pronostics tirés sur toutes les

Maladies, leurs symptômes, leurs accidens <sup>c</sup>.

Houlier avoit dicté à ses Ecoliers une traduction de ce Livre, & leur en avoit fait sentir l'importance. Duret, son disciple, avoit été occupé trente ans de sa vie à faire le Commentaire que nous avons de lui sur ce même Livre des Coaques. Droet, célèbre Médecin de Paris, Auteur d'un excellent *Traité des Fièvres*, & Contemporain de Duret, écrivoit à son fils Jean Duret, vers l'an 1588. « Personne ne » sçait mieux que moi, avec quel respect votre Père parloit de Houlier, & » le cas que celui-ci faisoit de votre » Père. L'ayant un jour rencontré, il » l'arrêta & lui dit : Et vous, mon cher

<sup>c</sup> *Fuit illud consilium, Hippocratis vel potius Discipulorum ejus, qui præceptoris divitias atque ornamenta quamplurima posuerunt in hoc amplissimo & augustissimo Medicinæ theatro. . . . Voyez la première page des Coaques.*

» Duret, vous travaillez donc aussi sur  
 » ces épineuses Coaques. Je suis vos  
 » traces, lui répondit Duret : conti-  
 » nuez, mon ami, continuez; vous  
 » avez pris une meilleure route; sui-  
 » vez-là, repartit Houlier »<sup>d</sup>.

En effet, nous avons les *Prænotions* d'*Houlier*, imprimées & commentées par un de ses Ecoliers (Jacot de Vendœuvre-au-Maine) & quelque mérite qu'ait ce livre, il est infiniment au-dessous de celui de Duret. Ce dernier, dans une matière déjà fort obscure par elle-même, a mis beaucoup plus d'ordre & de netteté. Il range la totalité des Observations d'Hippocrate en trois

<sup>d</sup> *Sat scio quàm honorificè sapius parens tuus mentionem de spectatissimo Hollerio fecerit & quam de illo Hollerius opinionem susceperit. Factus est aliquandò Hollerius obviam tuo parenti cum è Scholâ domum repeteret & tu, mi Durete, inquit ille, salebrosas prænotiones Coacas habes in manibus; sequor vestigia tua, respondit. At ille, tu meliorem viam es ingressus, eam persequere.*

Voyez la Préface des Coaques, in-fol.

Livres. Le premier parle des pronostics tirés des fièvres en général ; le second des pronostics des maladies particulières à chaque partie du corps ; & le troisième des pronostics tirés des accidens ou symptômes communs à toutes les maladies ; & il est terminé par une suite d'observations admirables sur les excréments, c'est-à-dire le vomissement, les sueurs, les urines, les déjections du ventre <sup>e</sup>.

Houlier avertissoit des fautes fréquentes qui se trouvoient dans les Coaques par l'inattention des Copistes. Duret s'est donné la peine de les corriger ; & peut-être étoit-il le seul qui put les corriger utilement. Il rétablit

---

<sup>e</sup> *Finis erit laborum meorum, quos in examine prognoseon Coacarum exegi, postquam absolvero quatuor quae supersunt disputationes de morborum omnium, quorum historia sunt in hoc libro, communibus excrementis. Communia sunt vomitus, sudores, urina, dejectiones.*

les passages en entier, & sa mémoire prodigieuse, jointe à la grande connoissance qu'il avoit de la Doctrine d'Hippocrate, lui servoit à ce travail <sup>f</sup>.

Dans un autre endroit il dit : Les Coaques m'ayant paru défectueuses dans ce passage, je l'ai corrigé tout entier d'après les pronostics, qui seuls pouvoient me guider dans mon travail <sup>g</sup>. Ailleurs, d'après les Aphorismes, il prouve ce qu'Hippocrate avoit voulu dire, & que ne disoient pas ses Disciples ou ses Copistes. Enfin dans les explications détaillées de Duret, on rencontre par-tout un homme pénétré de la grandeur & de la beauté de son sujet <sup>h</sup>.

<sup>f</sup> *Equidem, numquam fastidiosè judicavi de verbis & stilo prognosæ in hoc libro scriptorum, sed religiosè correxi, duce authore, quidquid non esset consentaneum sua majestati.*

<sup>g</sup> *Scipsi hanc prognosim è prognostico, nam Coaca visa est mihi mendosa & imperfecta, cujus correctio & perfectio hinc repetenda erat.*

<sup>h</sup> *He sunt delicia Hippocratica (pag. 484)*



Nous aimerions à suivre pas à pas ce célèbre Commentateur, & montrer de quelle utilité il est à un Médecin de méditer avec Hippocrate & avec Duret sur les Maladies, leurs signes diagnostics & prognostics, leurs symptômes, ce qu'ils annoncent, les différences presque infinies qui se rencontrent dans les différens malades, différences occasionnées par le bouleversement des saisons, par les tempéramens, les mœurs, les remèdes employés mal-à-propos, le mauvais régime, &c. Nous prouverions avec quelle suite d'observations raisonnées Hippocrate & son disciple Duret établissent une Doctrine toute fondée en principes sûrs, clairs & précis sur la marche constante

---

*quarum epulis soli fruuntur & saturantur quibus discendi studium est ab uno Hippocrate maluntque ex ejus preceptis institutisque tamquam ex fonte uberrimo Medicinam haurire, quam rivulos consectari.*

des maladies de chaque âge , de chaque tempérament , de chaque sexe & de chaque saison , sur le frisson des fièvres, sa nature , sa longueur , les accidens qui l'accompagnent , tels que douleur de tête , sueur , délire , convulsions , peau sèche , ardente , vue fixe , langue noire ou chargée , fillo-née , épaisse ; &c. mais ce travail nous méneroit trop loin. Nous nous contentons d'avancer , & cela doit suffire pour montrer l'utilité & l'importance du Commentaire de Duret sur les Coaques , que Frédéric Hoffman , célèbre Professeur , conseilloit à ses Disciples la lecture de cet Ouvrage , & que le grand Boerhaave ne passoit jamais un jour sans en lire quelque article.

Le second Ouvrage de Louis Duret est le Commentaire qu'il a fait sur le *Traité des Maladies* , donné par Jacques Houlier

Houlier son Maître. On trouve à la tête du Livre une Préface de René Chartier, qui en est l'Editeur, dans laquelle il ne craint point d'avancer que tout ce qui a été dit ou écrit de bon en Médecine depuis la mort de Louis Duret, vient entièrement de lui <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Quos docuerat discipulos, eorum quidam corniculâ horatianâ audaciores, præceptoris sui dictata documenta sibi propria adoptarunt, suisque permixta voluminibus typis mandarunt. Multa sanè scripta anatomica, ætiologica, prognostica, therapeutica, multa in coacas prænotiones, in aphorismos, cæterasque sacras Hippocratis tabulas hodiè perleguntur, è quibus novis operibus si doctissimos clarissimi Dureti vernaculos fœtus sustuleris, ea mediis-fidius suis coloribus spoliata risum movebunt. Sed (quod ingratum ac deterrimum est) grates nullas authori præceptorique rependant, accepti tanti beneficii immemores. Il fait peu après l'éloge du travail de Duret. Cum autem ad nos quedam doctissima clarissimi Archiatri lectionum folia pervenissent, quæ in Holleriana præceos librum de morbis internis corporis humani insignitum titulo annotata & enarrata fuerunt, luce & doctissimorum oculis digna & Philiatris utilia & agrotantibus saluberrima, nos altâ mente contemplati, ea tum cæcis oblivionis tenebris liberanda, neque exoticis furibus relinquenda, neque ingratorum abditis thesauris permittenda esse duximus.

B

On peut regarder le Commentaire sur les Maladies d'Houlier, comme un fort bon traité de Pathologie. Rien n'est omis de ce qui caractérise une maladie, ses causes, ses différences, ses symptômes, ses variations, ses indications curatoires, indications qui changent, & qui par conséquent doivent faire changer le traitement <sup>k</sup>. Il commence par les maladies de la tête, viennent ensuite les maladies de la poitrine, celles du bas ventre, les maladies des femmes, &c.

Après ce Traité suivent des espèces de maximes ou sentences semblables aux aphorismes d'Hippocrate, modelées sur eux : on peut regarder ces phrases comme l'esprit de Duret, ou l'extrait de ce qu'il a fait & observé. Elles sont courtes, mais disent beaucoup

---

<sup>k</sup> *Quot sunt morborum ides, tot sunt remediorum genera. Dureti Theoremata.*

en peu de mots. Quand nous n'aurois que cet Ecrit de Duret, il suffiroit pour donner la plus grande idée de ce Médecin, quoique cet Ouvrage contienne à peine trois feuilles *in-folio*.

Le troisième Ouvrage du célèbre Duret, sans être aussi volumineux que les deux premiers, n'est pas moins utile. Il contient trois Traités d'Hippocrate, traduits & commentés. Dans le premier il est question de l'usage des purgatifs; comment il faut les placer; quelles sont les humeurs disposées à la purgation; quelles sont celles qu'il ne faut pas encore soumettre à l'action des purgatifs. Il parle des signes qui annoncent les maladies; elles sont rangées sous quatre classes principales; maladies naturelles, suites du tempérament; maladies propres au pays habité, ou endémiques; maladies éparfes çà



& là, ou sporadiques; enfin, maladies épidémiques ou populaires, c'est à dire, dont la cause est commune, & qui épargnent peu de personnes.

Dans les explications que Duret donne sur la purgation procurée par le Médecin, en suivant les routes que la Nature lui indique, il apprend à connoître la qualité des humeurs dégénérées, afin de respecter celles qui ne le sont pas & qui appartiennent à la Nature, humeurs qu'il feroit dangereux de mettre en mouvement. Pour connoître les humeurs dégénérées & vicieuses, il faut sçavoir discerner l'état ordinaire du malade, l'état de ses fonctions, & des sécrétions dépuratoires ou excrémenticielles.

Le second Traité parle du régime de vivre dans les maladies aiguës. Duret observe à ce sujet qu'il y a deux espèces de diète; l'une qui choisit les

alimens & les rend médicameteux ;  
fuiuant la disposition du fujet ; l'autre  
qui est très-austère , & qui ne confifte  
qu'à viure de tifanne ou d'eau miellée,  
régime ordinaire & destiné aux mala-  
dies aiguës.

Enfin ce Recueil de Duret est ter-  
miné par l'explication de la première  
Section du fecond Livre des Epidé-  
mies , & roule fur les maladies propres  
à chaque faifon , leurs caufes , leur  
nature , leurs fympômes , leurs mou-  
uemens ; & c'est le troifième Traité  
d'Hippocrate , commenté par Duret ,  
& publié par Girardet.



---

---

**EXPOSITION**

DE LA THÉORIE ET DE LA PRATIQUE  
DE LOUIS DURET,

*tant dans les Maladies aiguës, que dans  
les Maladies chroniques.*

C'EST d'après une lecture attentive de toutes ces différentes explications ou commentaires sur le texte d'Hippocrate, qu'on peut connoître le plan raisonné de pratique que s'étoit formé Louis Duret.

Par-tout il est observateur de la Nature, méditant sur les causes, sur les indications, sur la marche des maladies. Il est Praticien instruit, éclairé par l'anatomie, guidé par le raisonnement, nourri & meuri, pour ainsi dire, par l'expérience<sup>1</sup>. Un Médecin, selon

---

*Natura convenienter omnia molientis imitator  
se, observatorem & adiutorem fidelissimum*

lui, qui veut passer pour habile & l'être en effet, doit s'occuper uniquement à imiter la Nature, à l'observer; à l'aider dans ses mouvemens, parce qu'elle est toujours réglée dans ses opérations. Mais afin qu'il ne se laisse pas tromper sur de belles apparences, il lui est toujours nécessaire d'avoir beaucoup de jugement & d'expérience, afin de saisir avec justesse & à propos le moment favorable d'agir.

Ailleurs, il enseigne une doctrine bien éloignée de l'empirisme, dont quelques esprits superficiels & dangereux voudroient accuser les plus grands hommes de l'antiquité, sans doute pour se disculper de leur attachement à la

---

*præstare is debet qui artis magister præstantissimus dici & esse velit. Sed ne decipiat specie recti, contraque & bene & convenienter cuique medendi occasionem arripiamus, judicium & experientiam adhibere oportet. pag. 27.--De humoribus purgandis, Editore Girardeto.*

B 4

même secte, qui exige moins de travail, moins d'étude, moins de connoissances <sup>m</sup>.

Ajoutons à ces principes de conduite une maxime pleine de bonne philosophie, & qui caractérise la droiture de son cœur & le respect qu'il avoit pour sa profession. Après l'espèce de sentence, dont Duret étoit l'Auteur, que la différence d'avis pouvoit être bonne parmi les Médecins, mais que la discorde étoit toujours dangereuse, il ajoute : Mais ce qui est le plus essentiel pour un malade, & qui doit mettre le comble à ses desirs, c'est de trouver

---

<sup>m</sup> *Ut perficiatur curatio, diagnosi & prognosi opus est. Diagnosi nos deducit in cognitionem morbi & partis affecta. Prognosis nobis indicat vincere-ne an vinci morbus possit & diagnosi adjuncta insinuat que & quando adversus morbum usurpanda sint remedia. Ad diagnosim confert humani corporis cognitio qua ex anatomicorum libris comparari potest, si diligenter authores cum ipso corpore tanquam testes cum reo conferas.* Préface du traité des Maladies de Jacques Houliet.



dans ceux qui le conduisent union d'avis & de volontés. Cette union se rencontrera toujours dans ceux qui auront beaucoup & long-temps médité sur Hippocrate, & qui seront bien pénétrés de la sagesse de ses vues. Suivons ce grand homme pas à pas, épiaut la Nature, lui dérobant son secret : tout ce qui arrive, dit-il, dans les maladies par l'action de la Nature & par ses développemens, doit servir aux Médecins de leçon & de règle pour faire de même. Cette vérité, qui est d'ailleurs incontestable, est vraie, sur-tout dans l'hémorragie qui survient directement à la partie malade. Cette hémorragie est salutaire, il faut l'imiter ; au lieu que celle qui se fait en sens contraire est mauvaise, & nous ne devons ni l'imiter ni l'attendre<sup>n</sup>. Un

<sup>n</sup> Sed præstantissima rerumque omnium ab agrotis  
expectandarum præcipua pars studiorum & voluntatis

Médecin doit regarder ces principes établis avec le même respect qu'un Juge doit regarder les loix, ne s'en jamais écarter. Connoissez la maladie avant de la traiter, son essence, ses causes, ses symptômes, ses périodes, ses accès. Tout Médecin qui ne sçait pas se conduire avec prudence dans une maladie aigue, qui ignore la marche des crises, qui ne sçait ni les attendre ni les prévoir, ni même les indiquer & les montrer au doigt,

*zum consensio qua lucet splendetque in Medicis potissimum qui sapientia Hippocratica studium diu multumque coluerunt..... Omnia qua convenienter naturâ duce suscipiuntur & perficiuntur artificium præbent Medico ad imitationem ipsius naturæ comparandam. Quod si verum est ut certè omnino est, planè efficitur, ut si hæmorrhagia hæc hoc nomine in bonis ducatur, contraria que fit è diverso in vitio sit illiusque non imitatores esse debemus.*

° Similitudines etiã eruditus imponunt, aiebat Hippocrates; ut legibus non exemplis utendum est, sic & medendum, dixit Duretus.

¶ Accurata morbi cognitio à quâ dependet curatio est in essentiâ ( morbi ) causis, symptomatis, periodis, paroxysmis.

courra plus d'une fois en sa vie le risque d'être blâmé, difons déshonoré <sup>q</sup>.

Nous ne nous laisserons pas entraîner davantage au plaisir de copier tant de belles maximes : celles-ci doivent suffire pour établir la méthode de Duret dans les maladies aiguës & chroniques ; connoître bien l'économie animale, ses fonctions, afin, si elles se dérangent, de les rétablir suivant les loix invariables de la nature, qui prend la voie la plus simple & la plus courte pour dompter la maladie.

Citons quelques exemples qui servent de preuve ; que jamais Duret ne

---

<sup>q</sup> *Officium est Medici tanquam è speculâ prævidere futuras morborum successiones & metastases.*

80 Theorem.

*Magna est spectatio historia critica in morbis acutis, quam si nequè Medicus prævidere, nequè prævisam quasi digito indicare possit, vix suam vitam sine vituperatione ducere posse videatur.*

81 Theorem.

s'écarte de ces principes, que jamais il n'agit au hasard.

Le Prince de la Roche-sur-Yon a une douleur de tête opiniâtre, que rien ne calme; Duret est appelé; il ordonne au Chirurgien de saigner le malade à l'artere temporale <sup>1</sup>.

Une autre personne de qualité est malade depuis long-temps d'une grande douleur de tête, toutes les espèces de remèdes ont été employés sans succès. Duret, guidé par une maxime de son maître, qui porte que le fer guérit ce que ne guérissent pas les remèdes ordinaires, fit trépaner le malade, & le guérit sur le champ <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Nobis auctoribus Ambrosius Paré, Chirurgus Regius arteriam secuit temporalem in cephalâ nobilissimo Principi de la Roche-sur-Yon [ De morbis intern. pag. 11 ].*

<sup>2</sup> *Vir quidam nobilis cum annum in summa doloris Capitis acerbitate egisset, me tandem ad se vocavit ut sibi opem ferrem; ibi cum diffuso per totum caput*

Un jeune homme à douze ans fait une chute qui déprime l'os du crâne. Le jeune homme grandit, & à dix-huit il est attaqué d'épilepsie.

Sur le récit de ce qui a précédé, Duret juge que l'application du trépan est nécessaire, l'os enfoncé gêne le cerveau, le comprime, occasionne les mouvemens épileptiques; le malade guérit, en soulageant directement la partie malade.

*dolore certò dignoscere non possem in quonam loco stabularetur humor morbificus, eraso capillitio, toti Capiti cataplasma curavi admovendum, ubi magis aëssiccatum apparuit..... facile deprehendī in eā capitis parte latitare causam dolorificam..... tum terebrā caput perforari precepi, sed postquam ad diploem perventum est, (excisā scilicet superiore craniī laminā) magna statim humoris coloris atque consistētia mellis copia foras erupit, dolor quievit & per Dei misericordiam homo sanatus fuit.*

*Cum adolescenti cuidam annorum 12, ex casu, os calvarie collapsum atque depressum, per incuriam restitutum non fuisset, indeque cerebrum incremento prohiberetur, quia os ipsum quod vitium conceperat, non poterat augeri, ut amplioris cerebri capax fieret, anno statur 18, Epilepsia labo-*



Duret n'ignoroit pas que cette règle, toute fondée qu'elle étoit en principes, avoit quelquefois son exception ; il sçavoit qu'il est des maladies sympathiques dont le foyer est fort éloigné de la partie souffrante <sup>v</sup>.

Il n'ignoroit pas qu'il faut varier la méthode de guérir, lorsque les indications varient, & varier dans la même maladie. Nous avons été frappés d'une observation singulière de l'Auteur dans l'apoplexie <sup>x</sup>. Si l'apoplexie est accompagnée de *sterteur*, c'est-à-dire de difficulté de respirer & assoupissement

---

*ravit ob cerebri oppressionem : sed curationem recepit per ossis depressi terebrationem. Sic enim est sublata cerebri oppressio.*

<sup>v</sup> *In quâ parte gravitas sentitur, inde sanguis mittendus ; quia enim nunquam fit gravitas in parte per Sympathiam, id circò detrahi non revocari debet. 6 Theorem. therapeutiq.*

<sup>x</sup> *Si cum stertore invadit apoplexia, excitandus ager ; si absque stertore somnus è contra conciliandus, procurandus.*

léthargique, il faut réveiller le malade, ne lui pas laisser un moment de repos, sinon il faut, sans difficulté, lui procurer du sommeil : l'une vient d'un sang allumé, rarefié, qu'il faut calmer ; l'autre d'un sang épais & qui presse sur le cerveau & sur le cervelet : il faut secouer le malade.

Une grande dispute s'étoit élevé du temps de Duret, sur la question de sçavoir si, dans la pleurésie, il falloit saigner du côté malade, ou du côté opposé ? Duret fut pour saigner du côté malade, *à directo*. Il faut le suivre dans tout le chapitre de la pleurésie, maladie aigue des plus fréquentes, des plus vives & des plus fâcheuses. Il observe d'abord qu'elle est plus ordinaire, lorsqu'à un hyver chaud & pluvieux, accompagné de vents du midi, succède un printems froid & sec avec des vents du nord, parce qu'alors les

humeurs qui sont en regorgement, se suppriment tout à coup avec la transpiration. La saignée lui paroît plus nécessaire dans les pays exposés au vent du nord, tels que Paris. Les corps y sont plus fermes & plus pleins; ce qui n'arrive pas dans les pays situés au midi, où la saignée convient beaucoup moins, par exemple, à Narbonne, à Rouen, &c. <sup>1</sup>. Quoique favorable à la saignée directe du côté malade, il convient que lorsque la plénitude est grande, il faut saigner du côté opposé <sup>2</sup>. Lorsque le pleurétique crache facilement, abondamment, des crachats

<sup>1</sup> *Cum fuerit hyems austrina multumque pluviosa, quam excipit ver aquilonium, siccum & frigidum per suppressionem excrementi quod in peculiari cujusque natura redundare consuevit..... Mittendus sanguis locis perflatis aquiloniis, ut Lutetia, unde corpora sunt solida & succi plena; secus si perflatur regio ventis austrinis ut Gallia Narbonensis, Rothomagus.*

<sup>2</sup> *Ejusdem lateris semper non oppositi, nisi cum summa adsit plethora.*

bien cuits, la saignée est dangereuse. Le malade se guérit tout seul, & sans être obligé de recourir à des remèdes plus actifs. Si au contraire, l'expectoration étant facile & abondante, on saigne le malade, c'est le conduire au tombeau <sup>a</sup>.

Tout le monde sçait la grande maxime d'Hippocrate, & c'étoit principalement de la fausse pleurésie qu'il vouloit parler, lorsqu'il disoit : Dans les maladies aiguës il faut purger rarement ; mais si la purgation est bonne, il faut la faire au commencement, parce que c'est alors qu'il y a regorgement. Duret assure qu'alors Hippocrate donnoit l'ellébore & d'autres émétiques violens ; & il les donnoit

<sup>a</sup> *Æger per se pleuritide defungitur absque majoribus remediis..... pleuritis sua sponte curabitur. Si verò in tali anacatharsi (facili expectoratione) sanguinem detrahas, pleuriticum ad exitum precipitabis. (pag. 175.)*

par choix, car il connoissoit beaucoup d'autres remédes plus doux <sup>b</sup>.

Quelques Auteurs pensent que le reméde que donna à Alexandre, malade d'une pleurésie, Philippe son Médecin, étoit de l'ellébore. Aussi l'histoire dit que la rumeur fut fort grande. Les fausses délations, les lettres anonymes, ne manquèrent pas. Le reméde néanmoins fut pris, & le Prince guérit.

De nos jours on a vu quelques Médecins peu instruits, prétendre faire de cette règle particulière une règle générale, & donner l'émétique dans toutes les pleurésies, & même dans les fluxions de poitrine; mais, ce qui est le comble de l'ignorance, ils en parloient

---

<sup>b</sup> *In morbis acutis raro purgandum, si verò purgandum est id per initia faciendum, quia tunc temporis materia turget..... Veratrum nigrum & peplium commendat Hippocrates, non ignorantibus aliorum medicamentorum sed per delectum.*



comme d'une découverte. On voit qu'Hippocrate & Duret avoient observé que dans les pleurésies pituitueuses, un mochlisme donné à propos & dans le commencement, les guérissoit.

Dans l'esquinancie, maladie des plus aigues, Duret saigne du pied s'il y a pléthore, sinon du bras, & ensuite de la ranule directement. Il applique souvent, & sur-tout dans l'esquinancie, toujours guidé par le même principe, des sang-sues, des ventouses scarifiées, ainsi que dans l'ophtalmie : dans cette dernière maladie, aux sang-sues & aux ventouses, il ajoute la saignée de l'artère temporale, & enfin le cautère & le féton, mais avec une précaution sage & industrieuse.

Finissons ces exemples par une cure

---

*Transfigenda cutis cervicis in longum <sup>est</sup> potius quam in transversum quod tamen factitant omnes Chirurgi.*

admirable de la fille du Chancelier de l'Hôpital. J'ai vû, dit Duret, la fille de M. le Chancelier de l'Hôpital, devenir tout-à-coup aveugle après une chute. Je lui fis appliquer une ventouse derrière la tête, & sur le champ elle recouvra la vûe <sup>d</sup>.

Duret ne connoissoit pas la circulation du sang, & il n'est pas possible de s'en appercevoir dans ses Ouvrages ni dans sa pratique. Il parle de la dérivation & de la revulsion, question bien embrouillée de nos jours, avec une netteté, une facilité qui démontrent un homme consommé dans la théorie, dans l'observation & dans la pratique <sup>e</sup>.

<sup>d</sup> *Repente quondam excœcata est filia illustrissimi Cancellarii de l'Hôpital ex casu; sed subito visum recuperavit simul atque jussimus admoveri cucurbitulam ejus occipiti.*

<sup>e</sup> *Derivatio est averfio humoris fluentis ut in cynanche incipiente si brachii vena..... consistente autem, vena qua est sub linguâ.*

*Revulsio humoris quo non expedit ad loca & per.*

C'est avec peine que nous nous bornons, & que nous ne copions pas cet endroit en entier : mais il faut passer à l'article des maladies chroniques, dans lesquelles il avoit même principe de conduite. Nous nous contenterons, pour exemple, de la phtisie, de l'asthme, des hémorrhoides & de l'hydropisie.

La plus grande partie des maladies chroniques viennent de maladies aiguës, négligées ou abandonnées à de mauvais Médecins & à des charlatans.

Rien de plus exact, de plus méthodique, de plus sçavant, que tout ce

---

*loca legi natura incommoda fluentis, hoc est in contrarium. Aversio ut ad hæmorrhagiam symptomaticam immoderatam cucurbitula hyppocondriis affixa, menstruis supra modum fluentibus ad mammæ....., revellimus ex inferioribus ad superiora, ex superioribus ad inferiora, &c..... Nisi affectio sit diuturna tunc enim derivatione opus non revulsione ex opposito. (Pag. 31 & 32 de Humoribus purgandis).*

qui est dit de la phtisie dans Duret : nous abrégeons & nous venons à la cure.

La phtisie est presque toujours accompagnée d'ulcère au poulmon, & cet ulcère n'est jamais sans inflammation : c'est à elle qu'il faut attribuer la fièvre hectique qui est continue, & par simple communication, & parce que la cause morbifique gagne de plus en plus.

Toute l'indication consiste à guérir l'ulcère en le détergeant & en le cicatrisant. Ajoutez à cette indication curatoire celle de tarir la source de la cause morbifique.

On satisfait à la première indication, en fournissant un suc doux & nourrissant tout à la fois.

En préservant la partie, c'est-à-dire le poulmon, contre de nouveaux maux, en la tenant dans le plus grand repos possible.

La décoction de fœnugrec bien lavé & cuit, avec addition de sucre rosat, est un bon remède.

Avicenne raconte, & d'après lui Arculanus, qu'un phtisique désespéré, avoit entièrement guéri par l'usage du lait & du sucre rosat. . . . .

Le lait d'ânesse renouvelle le sang; il est très-convenable; . . . mais il faut convenir que les remèdes destinés à guérir l'espèce d'ulcère dont il s'agit, ne peuvent arriver jusqu'à la partie malade, sans avoir beaucoup perdu de leurs vertus.

Pour détourner & tarir, pour ainsi dire, la cause du catharre mordant qui tombe sur le poulmon, il ne faut point craindre de saigner.

Autant la saignée est contraire dans la phtisie confirmée, autant elle est avantageuse dans celle qui commence; il y a toujours dans cette cruelle



maladie, une disposition prochaine à l'inflammation : la saignée y est très-convenable, ainsi que toute abstinence de vin. Il ne faut jamais purger le malade que fort doucement ; & si toute cette méthode ne procure aucun soulagement, on mettra un cautère à chaque bras. Ainsi la pratique d'appliquer des cautères dans la phtisie, qu'on voudroit faire passer aujourd'hui pour nouvelle, étoit la pratique de Duret.

Il y a encore une troisième indication à remplir dans le traitement de la phtisie, c'est de calmer les accidens, chose difficile : le lait est tout ce que nous sçavons de meilleur en pareil cas, parce que c'est déjà un sang tout préparé. Si cependant il ne pouvoit réussir, il faudroit avoir recours à l'usage des farineux <sup>f</sup>.

<sup>f</sup> *Ulcus pulmonis nunquam sine inflammatione existit quæ in corde febrem accendit hæticam in-*

Dans

Dans le traitement de l'asthme, le point essentiel est de raffermir les poulmons devenus trop lâches & trop ramollis, sur-tout après avoir entièrement évacué la matière gluante & visqueuse qui les embarrasse, & avoir tari la source qui entretient cette humeur qui forme la maladie.

Hippocrate conseilloit l'usage du souphre, du miel, de l'oxymel scillitique. Duret propose volontiers en pareil cas, d'appliquer un cautère dans le milieu de la poitrine, pour faciliter la respiration toujours interceptée dans l'accès de l'asthme, ou bien il veut qu'on en mette un à chaque bras, afin de prévenir les retours périodiques de cette maladie.

*termiffionis expertem, tum per simplicem communicationem, tum per propagationem cause morbificæ.*

*Indicatio curatoriâ in eo confiftit. Ulcus sanefcat per deterfionem & incarnationem. . . . . arceatur cause morbificæ generatio.*

*Prima perficitur bonitate succi alibilis, integri-*

C

Il paroît que la décoction de guaiac étoit alors fort à la mode, & Duret la condamne avec raison..... &c.

*tate partis & quiete, decoctio fœnugreci sapis loti saccharo rosato concocti..... Narrat Avicenna & ex eo Arculanus, vidisse se hominem qui usu sacchari rosati cum lacte curationem desperatam recepit..... lac asinum renovat sanguinem..... sed non diffidendum quod remedia ulceribus dicata non possunt viribus integris ad partem affectam pervenire.*

*Secundò prohibetur Catharii ferini prolapsus vene sectione, in incipiente prodest, nocet in confirmata. Adest ad inflammationem propensio, quod mirè sanat vena sectio & vini abstinencia. Blandè purgetur ager; si nihil profeceris, utrique brachio pyrotica escharotica admoveantur.*

*Tertia indicatio, symptomatum mitigatio, res ardua. Usus lactis præscribatur quod sit sanguis bis coctus. Si quid tamen impediatur usum lactis, frumentacea suppleantur.*

*§ In curatione asthmatis caput est ut pulmones molliores laxioresque resiccantur & per resiccationem confirmantur, postquam materia glutinosa vacuata est, exhaustusque fons generationis humoris morbifici..... Hippocrates præscribit sulphur vivum, melicratum, oxymel scilliticum..... Duretus suadet cauterium in medio pectore ad libertatem spiritus quam tollit asthmatis paroxysmus, vel in utroque brachio ad præcautionem asthmatis periodici.*

*Sine delectu & inconsideratè in asthmate & in aliis pluribus morbis datur guaiaci decoctum sum-*

On voit aussi que Duret étoit fort ennemi de la polypharmacie, & qu'il est le premier de son temps qui commença à faire abandonner la pratique des Arabes, introduite au lit des malades. On peut consulter Jacques Defparts, Ruellius, Gonthier d'Andernac, Fernel, Houllier lui-même, Haultin, Sylvius, Riviere, &c. tous Médecins Polypharmques. Il blâme les amulettes, la pierre de jade, le jaspe, les coraux, la teinture d'or, la corne de licorne, & autres fadaïses de la Médecine arabe.

Tout ce qui se trouve écrit par Duret sur les hémorroïdes, prouve un Médecin consommé dans la pratique. Nous renvoyons au bas de la page en note pour les personnes de l'art, les

---

*mo eorum incommodo qui utuntur, ab usu corticis  
leduntur viscera, inflammantur..... egrotantes  
sunt icterici.*

C 2

grands principes de conduite , les vues supérieures & excellentes que Duret nous donne sur les hémorroïdes <sup>h</sup>.

On trouve dans Duret tout ce qu'il convient de sçavoir sur l'hydropisie. Nous renvoyons à l'Auteur, qui nous paroît par-tout admirable , sur cette terrible maladie , ainsi que sur les maladies des reins & de la vessie. La

<sup>h</sup> *Ut plethoram deplendo hamorroides salubritati accommodata sunt, & deplendo cacochymiam vindicant à multis malis, ita si liberalius fundatur sanguis aut supprimantur & repentè sistantur, inde venit malorum foetura & ilias, hydrops..... carcinoma in ano, fistula.....*

*Pars suo pristino loco restitatur ut in Michæle Hospitalio Gallia Cancellario hamorroidibus diuturnis vexato sepè experti sumus.....*

*Duplices sunt conspicua, plethora depletices, & cœca cacochymia purgatrices. Constituuntur à tertiâ parte vasis mesenterici qua ano ramos quinque suppeditat. Illa verò sunt per venas à crurali exortas qua in musculos ani levatores desinunt; suppressis ergo cœcis hamorroidibus, si inde orta sit cephalalgia sanguinem è malleolo detrahère conducit, quod parùm conducit ad hamorroides conspicuas. Vena secatur primùm è basilicâ ad causâ antecedentis deductionem & revulsionem, deinde saphena ad conjunctâ amotionem.*



plupart des Auteurs se copient les uns les autres. Duret est par-tout original, ou copiste seulement, & commentateur d'Hippocrate <sup>1</sup>.

Les gens de l'art verront, par le peu que nous avons extrait sur l'hydropisie, maladie si souvent traitée empiriquement, qu'il est facile de connoître notre Auteur toujours méthodique, constant dans ses principes, étudiant son sujet, s'attachant aux signes qui caractérisent la maladie, n'établissant jamais de méthode curatoire qu'après

<sup>1</sup> Soleo sæpè dicere quod ad declinationem hydropis necessaria est sanguinis detractio, in metyascitis, in marasmo, in curatione tympanitis. . . . . ad arcendum hydropem qui venit ab inflammatione jejuni intestini propter prohibitam distributionem necessaria est sanguinis detractio. . . . . ergo ad declinationem causa antecedentis & libertatem spirandi restituendam, sanguis à basilicâ mittitur. . . . . sanguinis detractio calorem ventilabit. . . . . si ferro locus sit, sectio fieri debet citò citius. . . . . Purgationi operam dare oportet per hydragoga, sed lenibus phar macis quia in omni hydrope viscera laborant; proinde blandis cathartics utendum est. (Pag. 283).

une connoissance très-exacte de la maladie , de toutes ses circonstances, & d'après les indications.

Finissons , & n'omettons pas de dire que Duret, outre les cautères dont il aimoit à se servir dans plusieurs maladies chroniques , faisoit aussi un grand usage des ventouses , & même des ventouses scarifiées.



## NOTES

ET

## ÉCLAIRCISSEMENTS.

Page 1. **B**AUGÉ-LA-VILLE..... petite Ville du Bugey en Bresse. La Bresse & le Bugey étoient autrefois de la dépendance des Ducs de Savoye. Henri IV les prit en échange du Marquisat de Saluces, par le traité de Lyon en 1601. Elle fait maintenant partie de la haute-Bourgogne. *Méthode abrégé de Géographie*, pag. 130.

Page 3. Les sçavans qui travailloient au renouvellement des lettres..... Il avoit été disciple de Pierre Danès, de Budée, élève de Sylvius, d'Houlier..... *Voyez Genebrand*, pag. 15. *Eloge de Pierre Danès*. *Voyez* aussi l'histoire du Collège Royal, par Goujet.

*Idem*. Duret avoit été chargé de l'éducation d'Achiles de Harlay..... *Adversaria de medicis Parisiensibus*. C'est, je crois, à cette place que Sainte-Marthe fait allusion, en disant dans l'Eloge de Duret, qu'il vint à Paris : *In urbe totius Europa florentissimâ scem natus ingenio suo dignam*.

C'est encore au souvenir de cette célèbre

éducation, qu'Henri III s'écrioit souvent : *Sæpe exclamabat, Durete, si filium haberem, tua cura ejus educatio & institutio esset.* Vide Melchior. Adam. in vitâ Heurnii, pag. 369.

*Idem.* Par serment d'enseigner. . . . . Voyez un Ouvrage nouveau, intitulé : Essai historique sur la Médecine en France.

Page 5. Vers l'âge de 19 ans. . . . . Il est mort à 59; & son fils, dans l'Épître Dédicatoire des Coaques, adressé au Roi Henri III, dit qu'il y avoit près de 40 ans qu'il étoit en France.

*Idem.* S'attacha à Jacques Houlier. . . . . M. de Thou, dans ses Mémoires, dit sur Houlier : *Nec multo post fatis concessit Jacobus Hollerius in stampensi agro haud procul à Lutetiâ ortus Philosophiæ & Medicinæ studiis imprimis clarus, ad quam homo dives & quæstui, qui uberimus ex eâ professione in populosâ urbe colligitur, minus intentus, assiduâ meditatione acerrimum judicium attulit ut deploratos morbos ob festinationem ab aliis per vicos vagâ mulos cursitatione fatigantibus minus cognitos summâ felicitate curaverit. Scribendo etiam magnam temporis partem impendit; sed in morbum ex mæore publico contractum incidens, extremam manum illis immortalitate dignissimis scriptis imponere non potuit.*

A cet Eloge, Teiffier, qui a donné une traduction de ce qui est dit des Sçavans dans les Mémoires de M. de Thou, ajoute ce qui suit : Houlier a été un des plus habiles & des plus fameux Médecins qui ayent jamais exercé la médecine dans Paris. Comme il sçavoit que

la joie est le meilleur de tous les remèdes & celui qui fait un effet le plus prompt & le plus assuré, il travailloit non-seulement à guérir le corps par ses ordonnances & par ses médicamens, mais il tâchoit sur-tout de divertir l'esprit par sa conversation enjouée & par ses agréables discours. (Sainte-Marthe).

M. de Thou dit que Jacques Houlier étoit un très-sçavant homme; qu'il sçavoit beaucoup de choses; qu'il étoit fort éloquent, & sçavoit bien l'histoire; qu'il étoit grand railleur, & faisoit un conte fort bien & de bonne grace; qu'il avoit fort voyagé, & se mocquoit de ceux qui étoient si curieux en livres; qu'ils s'assembloient tous les Dimanches & toutes les Fêtes aux Cordeliers dans le cloître, depuis huit heures jusqu'à onze. M<sup>rs</sup> Pithou, Dupuy, Lefevre, de Thou, Houlier, Hotman, & quelquefois Servin; que M. Houlier se mocquoit de lui & lui faisoit accroire de grandes absurdités; que là ils communiquoient de lettres, & qu'il falloit être bien fondés pour être de leur compagnie; que M. de Thou ne faisoit qu'écouter; que cette compagnie se trouvoit chez lui les Fêtes après dîner, où M. Scaliger étoit souvent, & que M. de Thou avoit appris en leur compagnie tout ce qu'il sçavoit. *T. II, page 92.* (Thuana).

*Page 8.* On sçait par ses élèves & par ses contemporains. . . . . Maurice Brescieu, Jean Dorat, Antoine Valet, & plusieurs autres ont beaucoup loué Duret leur contemporain; le premier en parle ainsi dans sa



Harangue prononcée au Collège Royal en 1577: *Sequitur illud Regia Schola, Schola Medica, Academia, Gallia, Europa, atatisque hujus fulgentissimum quoddam lumen. Alter videlicet dicendi laus Atheniensis, Demosthenes, alter medendi facultate cœus Hippocrates Ludovicus Duretus cujus illud ornatissima orationis mel & dulcedo est ut ab eo dicendi laudem & gloriam tantam non ab rostris & subselliis ereptam & in Regium gymnasium illatam & importatam videamus.*

*Heurnius subinde dicere solebat in medicorum ordine tertius Galenoque postponendus, in posteriorum autem serie reliquis omnibus antefendus. Primus enim ipse fuit qui barbariei mandragorâ sopitum Hippocraticæ artis genium acri & incitato suo ingenio resuscitavit & ex tenebricoso tricarum ergastulo in illustre orbis terrarum protulit. Unde Stephanus Paschasius. (Lib. 2 Epigrammatum).*

*Prisca quod Hippocrati venerando debuit ætas,  
Dureto cur non debeat Hippocrates?  
Ille suâ morbos immanes arte fugavit;  
Hic a morte suum vindicat Hippocratem.*

*Voyez Melchior. Adam. in loco citato.*

*Idem. Il passoit sa vie à enseigner. . . . .  
Regiâ professione & praxi illustris vitam docendo,  
scribendo & praxi aulicâ & regiâ transesit. Idem  
loco citato.*

*Page 9. Simon de Malmedy. . . . . (Voyez  
Jusjurandum Hippocratis de cet Auteur). Il  
dit de Duret:*

*Que super oracula Hippocratis per 27 annos*

*Ludovicus Duretus Professor Regius, Regis, in Regiâ Academiâ Parisiensi Cathedrâ interpretatus esset, &c.*

Page 10. Henri III aimoit Duret, & cherchoit à lui en donner des preuves singulières & distinguées. . . . . Malmédy à l'endroit cité, c'est-à-dire, dans son Commentaire sur le Serment d'Hippocrate, dit: *Ab Henrico III Gallorum Rege & Polonorum donatus est liberalitate egregiâ & semper prædicandâ pensione 400 aureorum quotannis ab eo percipiendâ & à filiis quousque vixerit ultimus. ( Nati autem tunc erant quinque masculi ). . . . . non sine ingenti laude exoratorum præsidum ( Achillis Harlai, Pomponii Bellicorii, Fauri Pybracii, hujus virtutis & meriti conscriptorum ) Datoris Regis, accipientis Dureti, ac ipsius Hippocratis quasi iterum in Prytanæo cum suis reviviscentis nunquam inter moritura pro immortalis præmio jusjurandi hujus sanctissimi sanctè & integrè servati.*

Au nombre des preuves distinguées d'estime qu'Henri III a donné à Duret, il faut joindre ce qui est dit dans un grand nombre d'Auteurs, & sur-tout dans le livre de Melchior Adam, *in vitâ Heurnii: Aded dilectus ut cum filiam elocaret, rex à dextris, ipse à sinistris filiam in templum ad solemnia sponsalium deduxerint, ipseque Rex suâ præsentia nuptias cohonoraret, omnem auream & argenteam suppellectilem quâ ministrabatur, cujus præmium 40 florenorum millia excedebat, sponsæ pro honorario donavit.*

Page 11. Ce qui l'a fait croire son premier Médecin. . . . . Il étoit: *Perpetuus cubicularius Medicus Caroli IX & Henrici III. C'est*

Teiffier, dans ses additions aux Eloges de M. de Thou, qui le premier a dit qu'il étoit premier Médecin; ce qui est faux. Marc Miron, homme célèbre, étoit premier Médecin d'Henri III. Cette erreur a été copiée par le P. Nicéron, par M. l'Abbé Pernetti dans ses Mémoires sur les Hommes illustres de la Ville de Lyon & du Forest, par M. Goujet, dans son Histoire du Collège Royal, &c. C'est ainsi que les erreurs se multiplient.

*Idem.* Il est probable que ce fut par la poitrine. . . . . Il est question dans les Œuvres de Baillou, d'une maladie de Duret, dans laquelle il rendoit des crachats fort suspects de purulence, & avoit la poitrine en mauvais état.

Voyez Ballon. Epid. & Ephemerid. Lib. II, Confit. Autumnal. anni 1577, p. 141, Tom. I.

*D. Duretus febre assiduâ laborabat; sputa erant prava. Noluit corpus medicamentis agitare & natura maximam negotii partem commisit. Sed ecce dum natura non revocatur ab instituto, die 7, 11, 14 & 17, sudor apparuit juvans plurimum. Agant quicquid velint practici. Sed revera dierum observatio magni faciendâ est, & credo naturam plus secernendo & sudorem unum excitando prodesse quam medicos suis medicamentis, imò natura officium perturbatur.*

*Idem.* Il avoit prévu & même annoncé la fin. . . . . Sainte-Marthe dit dans son Eloge: *Obiit Duretus morte nondum satis maturâ sed placidâ & quod imprimis tanto medico dignum*

*erat, omnino pravisâ, cujus adventu multa de numinis benignitate prefatus, uxore liberisque salutatis, tanquàm in blandissimum soporem incidisset, expiravit.*

Page 12. Jeanne Rochin, sa femme, étoit fort riche. De ce mariage sont issus trois garçons & une fille. . . . .

1<sup>o</sup>. Jean Duret, Médecin, qui succéda à la charge de Médecin du Roi de son père, & qui remplit sa place de Professeur au Collège Royal. Il étoit fort sçavant, & c'est à lui qu'on est redevable du Commentaire de Louis son père, sur les Coaques d'Hippocrate. Il fut Docteur de la Faculté en 1584. & mourut le 31 Août 1629, âgé de 66 ans, *extrâ scholam*, pour avoir, dit-on, manqué de présider à son tour.

Il avoit, pour son père, une si grande vénération, qu'il ne prenoit d'autre titre que *Joannes Duretus Ludovici filius*. Il avoit épousé la fille de M. Lhuilier, Président de la Chambre des Comptes, qui étoit fort riche, & à laquelle il avoit sauvé la vie, qu'elle étoit prête de perdre.

2<sup>o</sup>. Louis, qui fut Substitut de M. le Procureur - Général (Pernetti dit mal-à-propos Avocat-Général) depuis 1589 jusqu'en 1616, & en cette qualité fit les fonctions de Procureur - Général pendant les guerres civiles, le Parlement étant à Tours.

3<sup>o</sup>. Charles, Seigneur de Chévry & de la Grange, qui fut Président de la Chambre des Comptes, Intendant des Finances ou Contrôleur-Général, Conseiller d'Etat, & employé par le Roi vers les Princes d'Italie.



Pernetti le fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. *Voyez* Tom. I, pag. 205, des *Recherches sur les Lyonnais dignes de mémoire*. Il se trompe certainement, ainsi que sur ce qu'il dit, qu'il étoit auteur de la conversion d'Henri IV. Il ajoute, & cela est vrai, que c'étoit un homme d'un sens admirable, d'un grand courage & d'une éloquence extraordinaire, vertus héréditaires. Critton, Professeur d'Eloquence au Collège Royal, lui adresse une de ses harangues: *Ad D. Duretum Chevirum classis quæstoriam Præsidentem & interioris sanctiorisque Principis consilio Senatorem*.

Quelques auteurs ajoutent un quatrième Duret, qu'ils appellent *Claude*, & qui, disent-ils, étoit célèbre Avocat, & qui, en cette qualité, plaida en 1594 pour les Jésuites contre Arnaud. Je crois qu'on le confond avec le Substitut du Procureur-Général.

Il n'eut qu'une fille (Jeanne Duret) mariée à Arnoult Delisle, Professeur en Arabe, Gentilhomme du pays de Clèves, Docteur de la Faculté en 1586, mort le 25 Novembre 1613, âgé de 57 ans. *Voyez* son article assez ample dans l'*Histoire du Collège Royal par Goujet*, pag. 95, 3<sup>e</sup> partie.

*Idem*. Louis Duret étoit d'une belle figure.... Tout ce portrait est tiré de l'Eloge de Sainte-Marthe.

*Cum multos in Medica artis professione præstantes viros hætenus tulerit Gallia, quem Ludovico Dureto non dicam præferret, sed adæquaret. Profectò vix ullum habuit, ut qui locos Hippocratis planè omnes memoriâ teneret, prælectiones*



que suas incomparabili sermonis venustate ac suavitate condiret. . . . . neque honesti vultus decor neque vocis & motus elegantia deficerent. . . . .

Page 14. Il parloit peu, mais avec réserve. . . . . Dans l'Eloge d'Heurnius par Melchior Adam, on lit que Duret un jour adressoit la parole à Heurnius: *Doleo, mi adulescens, quod jam quedam dicta quorum non es particeps. . . . . magnum erga Heurnium affectus indicium à viro enim gravi nec verborum prodigo, &c.*

Page 15. Quoique l'Astrologie fut fort accréditée du temps de Duret. . . . . *Supereffe vanitatem risu potius quam oratione gravi explodamus eorum qui suam superstitionem natam ex faucibus orci, non ex verbo Dei cuius est una veritas, nec ex natura perspicentiâ qua nunquam aberrare nos sinit, ita fundare & confirmare nituntur. Adferunt enim gratulationem Augusti, quod inoffenso cursu annum 63 exegisset. Hoc dignum est superstitioso Augusto; idque in regno superstitionis quod erat tunc Roma. Non enim Augustus Imperio illustrissimus, tam erat natura ac Dei cognitione illustris, quam optimus nuper Imperator Maximilianus II, a quo Princeps aula quem vocant magnum Magistrum, cum ei per litteras gratulatus esset de anno climacterico secundis rebus exacto, responsum tulit; omnes vitæ annos sibi esse climactericos, ac sui conservationem referre ad unicam Dei providentiam, quam celebrare solebat illo solenni dicto Abrahami ad filium Isaacum: Dominus providebit. (Lud. Duret. in Coac. Hipp. pag. 439).*

---



---

A P P R O B A T I O N

*de la Faculté de Médecine de Paris.*

OUI le rapport de Messieurs Astruc ; Cafamajor, Gévigland, Moreau, Solier & Roux, nommés par la Faculté pour l'examen des différentes pièces qui ont concouru au prix proposé sur l'*Eloge de Louis Duret*, la Faculté, dans l'assemblée générale du jour de S. Luc, 18 du présent mois, a couronné celle dont l'Epigraphe étoit : *Historia, quoquo modo scripta, delectat*, & dont l'Auteur, M<sup>r</sup> Jean-Baptiste Louis Chomel, ancien Doyen de la Faculté de Médecine, a été proclamé. L'Ouvrage a été lu publiquement dans la même assemblée. En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat :

*Signé, BELLETESTE, Doyen de la  
Faculté de Médecine de Paris, ce  
29 Octobre 1764.*

---



---

A P P R O B A T I O N.

J'AI LU, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, l'*Eloge de Louis Duret*, ancien Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. & je crois que le Public jugera cet Ouvrage digne de son Auteur, & qu'il applaudira au suffrage de la Faculté qui lui a décerné le Prix. A Paris, ce 10 Novembre 1764.

*Signé MARIN.*